

Amphores vinaires orientales au Bas-Empire en Midi-Pyrénées. Exotique ou exotisme ?

Pierre Marty



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/archeopages/209>

DOI : 10.4000/archeopages.209

ISSN : 2269-9872

Éditeur

INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2013

Pagination : 20-27

ISSN : 1622-8545

Référence électronique

Pierre Marty, « Amphores vinaires orientales au Bas-Empire en Midi-Pyrénées. Exotique ou exotisme ? », *Archéopages* [En ligne], 36 | janvier 2013, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 20 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/archeopages/209> ; DOI : 10.4000/archeopages.209

Amphores vinaires orientales au Bas-Empire en Midi-Pyrénées Exotique ou exotisme ?

Pierre Marty *Inrap, UMR 5608 « Travaux et recherches archéologiques sur les cultures, les espaces et les sociétés »*

20

Les fouilles et diagnostics récents en Midi-Pyrénées ont permis d'étoffer le corpus des amphores orientales, dans les chefs-lieux de cité (Toulouse ou Auch) comme dans les campagnes (Beauzelle, 31) [ill. 1]. Peu fréquentes et acheminant les vins des confins de la Méditerranée, elles revêtent aux yeux des archéologues un indéniable caractère exotique, que leur appellation d'amphores orientales ne fait qu'accentuer.

Si ces conteneurs [ill. 2] étaient auparavant mentionnés avec une certaine régularité, un saut quantitatif et qualitatif a été fait ces dernières années, et la place de ces amphores doit être réévaluée, notamment comme phénomène socioéconomique et culturel marquant du Bas-Empire.

Nous ne nous appesantirons pas ici sur les aspects typo-chronologiques, la détermination d'origine ou le grand commerce de ces amphores, qui ne seront que brièvement évoqués, car elles demandent encore un vaste travail d'étude. Privilégiant plutôt le point de vue du consommateur, nous tenterons de voir si l'exotique et l'exotisme sont des concepts opérants pour le Bas-Empire, ou s'il s'agit d'un anachronisme imputable à la pratique archéologique¹.

Les découvertes dans leur contexte : type d'amphore, mobilier associé et datation

Trois opérations d'archéologie préventive récentes réalisées dans la région vont nous servir d'exemples et de base de réflexion. La ville comme la campagne sont concernées par un phénomène économique et culturel caractéristique de la période.

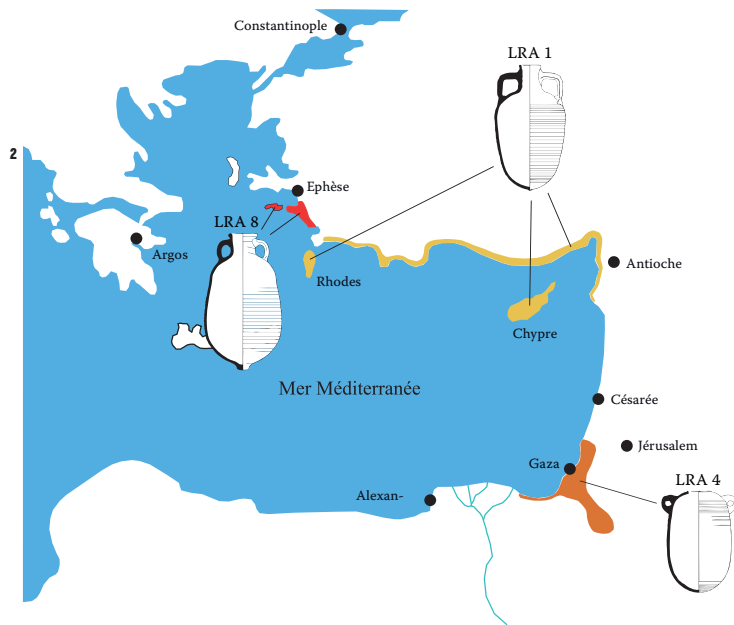
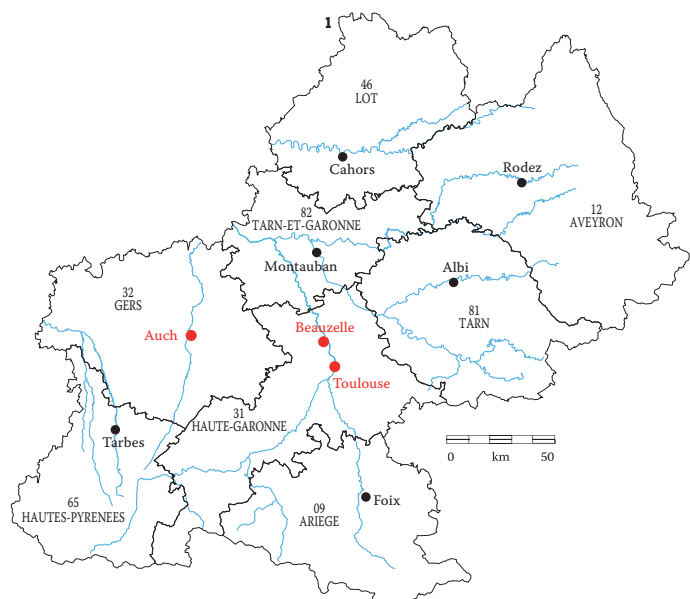
La première opération, au lieu-dit Le Barricou, à Beauzelle² (Veyssièrre *et al.*, 2009) a permis de mettre au jour, dans le puits B [ill. 3], du mobilier

de la première moitié du v^e siècle, avec un cortège de céramiques régionales de qualité, destiné au service de table : coupes, exceptionnelle cruche en DSP (dérivée de sigillée paléochrétienne) [ill. 3a] et quatre pichets complets [ill. 3b]. Quelques ustensiles de cuisine, mortiers et pots complètent le lot. Un assemblage d'amphores montre la variété des produits appréciés sur le site : une amphore à saumure du Portugal [ill. 3c], une amphore à saumure espagnole [ill. 3d], un pied d'amphore cylindrique sphathéion d'Afrique du Nord, probablement pour le transport du vin (Bonifay, 2004, p. 125-129). C'est une amphore vinaire orientale pratiquement complète qui nous intéresse particulièrement [ill. 3e], appartenant aux premiers modèles produits dans le sud de la Palestine, d'où l'appellation récurrente d'amphore de Gaza.

Mentionnons également un Hermès en marbre dans le comblement de ce puits et un exceptionnel portrait en marbre dans le puits voisin (puits C). En dehors de ces témoins d'une riche *pars urbana*, le site, occupé du II^e siècle à la fin du v^e siècle, recelait dans sa *pars rustica* une des très rares installations vinicoles connues dans la région, avec trace de pressoir et un bassin, ainsi qu'un important outillage agricole, notamment un lot de serpes à tailler la vigne retrouvé dans le comblement du puits B.

Une deuxième série d'opérations, menée au square Charles-de-Gaulle, à Toulouse³, sur une surface cumulée de moins de 200 m², offre une vision cohérente de la vie de ce quartier, à proximité d'une des portes de la ville. Les amphores orientales (8 % du total amphorique) appartiennent exclusivement au type LRA 1 [ill. 4d et e]. Si elles ne sont pas si rares dans la cité, quelques-unes révèlent pour la première fois

1. Merci à Dominique Pieri, maître de conférences en archéologie byzantine, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne, pour avoir très aimablement répondu à mes questions.
2. Fouille F. Veyssièrre, Inrap.
3. Diagnostics et fouilles Pascal Lotti, mobilier inédit, Inrap.



1. Carte des occupations du Bas-Empire en Midi-Pyrénées fouillées récemment et livrant des amphores orientales.

2. Zone de production des trois types d'amphores orientales découvertes dans les fouilles récentes. D'autres types, non traités dans cet article, sont produit en Grèce, en Égypte, en Syrie ou au Liban.

Les ateliers sont majoritairement installés dans les plaines côtières et font le lien entre les terroirs de productions viticoles et les zones portuaires.

3. Aperçu du mobilier du puits B, Le Barricou, Beauzelle (31). Dans ce puits qui livre un mobilier exceptionnel, la céramique de service et les divers contenants côtoient un important outillage agricole, des éléments de lapidaire et des restes de bois, dont certains appartenant à un baquet.

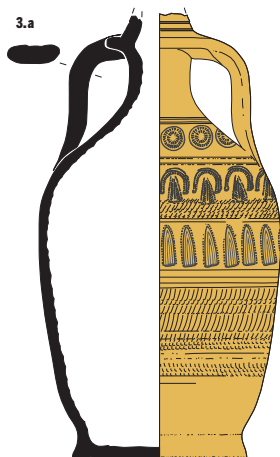
a. cruche DSP orange d'origine ou d'influence languedocienne.

b. pichet en commune claire.

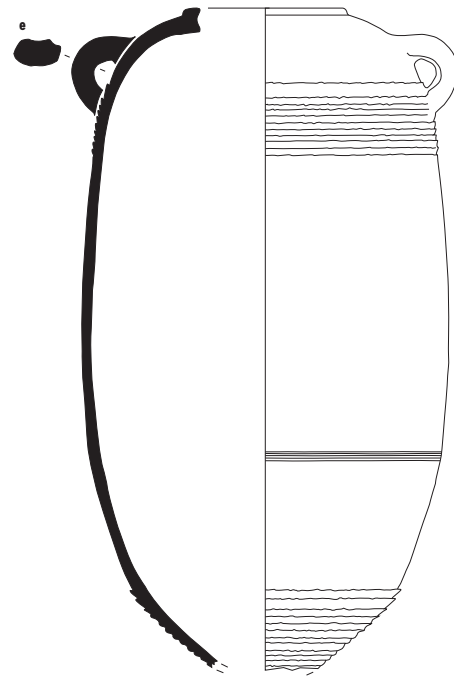
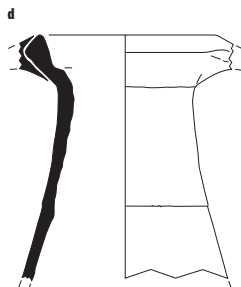
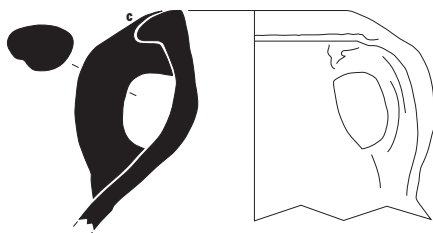
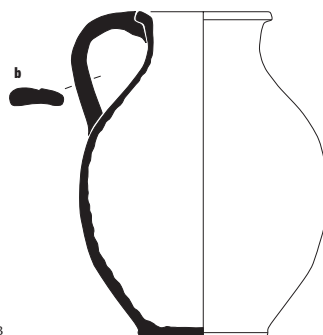
c. amphore à saumures de Lusitanie Almagro 50.

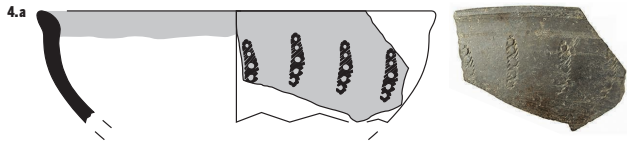
d. amphore à saumures de Bétique Almagro 51 C.

e. amphore vinaire orientale LRA 4A, dite amphore de Gaza.



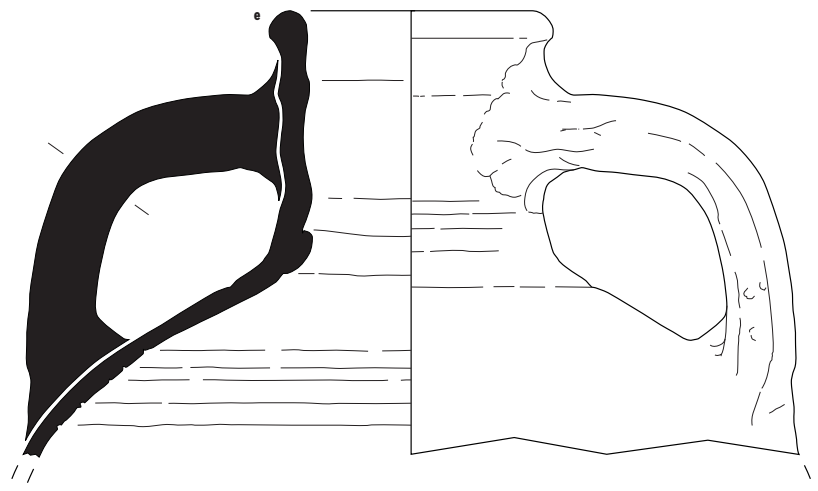
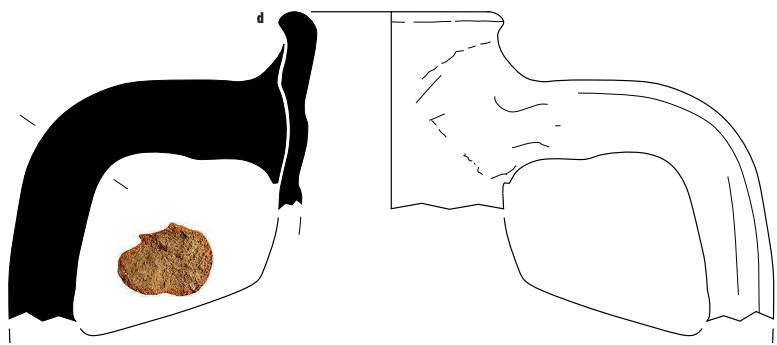
0 cm 3 échelle 1/3





0 cm 3 échelle 1/3

22



échelle 1/1

4. Aperçu du mobilier square Charles-de-Gaule, Toulouse (31). Malgré une surface de fouille très réduite, une fosse datée de la première moitié du ^v siècle livre un cortège céramique varié, dans lequel la céramique fine de service, de type DSP, est associée à des restes amphoriques d'Afrique du Nord, de Lusitanie, de Bétique et des côtes de la Méditerranée orientale.

La présence de marques peintes sur amphores orientales a pu être mise en évidence pour la première fois à Toulouse.

a. coupe DSP grise.

b. coupe DSP orange.

c. cruche DSP grise.

d. amphore vinaire orientale LAR 1A.

e. amphore vinaire orientale LAR 1A avec reste de marque peinte.

f. photo en lumière naturelle et photo retravaillée pour rendre lisible la marque peinte d'une amphore vinaire orientale LAR 1.

g. lampe africaine avec possible figuration chrétienne.

des marques peintes, malheureusement tronquées [ill. 4e et f]. Elles sont associées avec des céramiques variées de production locale, parmi lesquelles la vaisselle de table sort du lot [ill. 4a et b], notamment avec une cruche en DSP [ill. 4c], très proche de celle du Barricou. Le reste des amphores montre un approvisionnement varié dans les types de denrées – saumures et huile – comme dans les origines – Espagne, Portugal et Afrique du Nord. Ces ensembles sont datables de la première moitié du ^v siècle.

L'archéologie préventive permet de renouveler la vision de la ville antique d'Auch où la découverte d'une amphore LRA 8 au 21, bis rue Eugène-Sue⁴ [ill. 5e et ill. 2], modèle fort rare dans le Sud-Ouest, doit être soulignée. D'autant plus que les conteneurs tardifs, notamment les amphores orientales, sont encore inexistantes dans le département, à l'exception d'une mention d'amphores africaines à saumure, si l'on se fie au dépeillement de la carte archéologique du Gers (Lapart, Petit, 1993, p. 40).

Dominique Pieri, qui a bien voulu confirmer cette attribution, précise que les exemplaires dont la pâte est très micacée sont originaires de Samos, ce qui écarte cette provenance pour notre exemplaire, peu micacé. En Gaule, les contextes livrant des LRA 8 couvrent le ^v siècle, une majorité appartenant à la première moitié du siècle (Pieri, 2005, contextes 13, 15-24, 25, 27, 32 et 37).

Le mobilier céramique associé se compose de productions régionales, typiquement gersoises, parmi lesquelles coexistent une belle vaisselle de table à couverture rouge [ill. 5a, b et c] et des vases à cuire en céramique non tournée [ill. 5d]. L'ensemble appartient clairement au ^v siècle, et plus précisément à la première moitié de ce siècle.

Sur ces trois sites, le vin oriental témoigne donc d'un peu d'exotisme, évoquant les lointains de l'Empire romain, bien mieux que les produits voisins de la péninsule ibérique ou ceux provenant d'Afrique du Nord. L'absence d'importations de vaisselle de table en sigillée africaine ou orientale est à souligner, et ce sont uniquement les denrées lointaines qui étaient recherchées par l'importation de ces amphores.

Le vin oriental : luxe, exotisme et volupté

Largement apprécié par les Romains, le vin antique n'a rien à envier à notre culture vinicole moderne, bien au contraire (voir Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre XIV). Si les grands crus (*vinum optimum*) sont attestés dès la période républicaine, ils côtoient également une vaste gamme de vins ou de produits vineux de qualité et de goûts d'une impressionnante variété. De la piquette au vinaigre, du vin miellé à ceux additionnés d'épices ou d'herbes, sans parler d'adjonctions diverses et variées (eau de mer, poix, cendre...), les qualités gustatives du vin antique sont difficilement imaginables à nos palais contemporains. Cette situation persiste au Bas-Empire, la principale différence étant que les

grands crus sont alors plutôt orientaux, comme en témoignent Grégoire de Tours (*Histoire des Francs*, III, 19 ; VII, 29), Venance Fortunat (*Vie de Saint Martin*, 2) ou encore Isidore de Séville (*Etymologiae*, XX, 7).

On peut pourtant avancer qu'au Bas-Empire, le vin était depuis fort longtemps un produit agricole courant, et c'est l'accompagnement ou la désignation par un terme indiquant la provenance qui lui conférait en partie prestige et prix (Borie, 2011, p. 227-229).

Une autre façon de consommer du vin se fait sous forme de médicament, en excipient ou pour les vertus qu'on lui prête – ce qui peut aussi être un prétexte à sa consommation. Déjà Pline l'Ancien, au ^I siècle de notre ère, en recensait les propriétés médicales (*Histoire naturelle*, livre XXIII). Rien d'étonnant alors si l'on retrouve le vin dans de nombreux traités de médecine au-Bas Empire, par exemple chez Oribase, médecin de l'empereur Julien, dans la seconde moitié du ^v siècle (*Collection médicale*, V, 6-9). Il est même parfois difficile de trancher entre le plaisir de la table et le médicament, comme le suggère un papyrus byzantin du ^v ou du ^{vi} siècle conservé à Oxford (Maravela-Solbakk, 2009). Vin à la rose, vin de myrte, vin aux épices y voisinent avec le *garum*, sauce de poissons fermentés. Le vin est donc le plus souvent un produit très élaboré, qui nécessite préparations, mélanges, voire fait l'objet d'une élaboration relevant d'un véritable « rituel ».

Le vin oriental appartient à un commerce de produits de luxe, voisinant avec l'ivoire, les pierres précieuses, les parfums, les étoffes et, bien sûr, les épices (Pieri, 2002). Vins luxueux et chers, d'abord parce qu'ils proviennent de pays lointains, les qualités qu'on leur prête, comme boisson ou médicament, en augmentent encore le prix, à moins de considérer que leur caractère éminemment exotique leur confère prix et vertus. Quoi qu'il en soit, nous voilà au cœur de la définition de l'exotique, qui s'est d'abord appliqué aux productions du sol étranger, avant de qualifier par ce terme les mondes lointains (Fléchet, 2007, p. 17).

Au vu des découvertes récentes, l'axe garonnais n'a finalement rien à envier au grand axe du Rhône au Rhin. Le nombre et les types amphoriques orientaux augmentent et permettront à plus ou moins long terme d'offrir une bonne vision du grand commerce dans le Sud-Ouest.

Située à l'écart de l'axe garonnais, la découverte d'Auch confirme la consommation de vins orientaux sur une large part du territoire, au moins dans les cités. Elle apporte surtout une nouvelle pierre à la corrélation entre le commerce des amphores orientales et la présence de Grecs, Syriens ou Juifs, mise en évidence par Dominique Pieri (Pieri, 2005, p. 157-161 et 173-174). La présence juive dans la cité du Gers, connue par l'épigraphie (plaque gravée, musée de Saint-Germain-en-Laye, numéro d'inventaire 20320), s'accompagne maintenant d'indices d'un commerce oriental, en provenance

4. Diagnostic Jean-Jacques Grizaud, mobilier inédit, Inrap.



5. Aperçu du mobilier, 21, bis rue Eugène-Sue, Auch (32).
 a. col de pichet DSP grise.
 b et c. plats à engobe argileux de production gersoise.
 d. coupe en céramique non tournée locale : ce type de production persiste pendant toute l'Antiquité dans le Gers.

e. proposition de restitution de l'amphore vinnaire orientale de type LRA 8.
 f. détail de la pâte à dégraissant de calcite, caractéristique de cette forme provenant de la région orientale de la mer Égée.

de la côte occidentale de l'Asie Mineure. L'association de population orientale – plus précisément grecque – et d'amphores de même origine était par contre déjà attestée pour Toulouse. Grecs, Juifs, Syriens, ces communautés sont vouées au commerce et constituent le gros des marchands au long cours, qui entretiennent de fructueux liens avec le pouvoir et les communautés religieuses (Pieri, 2005, p. 157-160).

On a donc ici la mise en évidence d'un grand commerce au service d'une population aisée, le témoignage de la richesse des élites, ainsi que d'un certain raffinement culturel. Comme le souligne Anaïs Fléchet, « la logique d'importation est indissociable des produits exotiques » (Fléchet, 2007, p. 18). Le lointain se mêle donc au négoce pour donner au vin oriental un caractère exotique. On peut aussi s'interroger sur ce qu'on pourrait appeler les rapports entre les marchands et le Temple, et leur rôle comme vecteur du christianisme ? Née en Palestine, cette nouvelle religion, dans laquelle le vin tient une place essentielle, a trouvé avec l'Empire byzantin un efficace moyen de promotion et de diffusion. Vin et monothéisme couleraient ainsi de source.

Une consommation entre symbolisme et rituel

Il faut souligner le caractère ostentatoire de la consommation du vin dans le monde antique. Le banquet d'origine grecque s'est perpétué dans le monde romain, et on ne peut qu'évoquer l'importance du *triclinium* (salle à manger ou de réception) dans le plan classique de la *domus*. Pendant le Bas-Empire se développe la mode – qui serait orientale, comme le montrent des figurations de la cène – du *stibadium* ou lit de table semi-circulaire, prenant place dans une abside. Les influences grecque et byzantine sont donc à souligner. Dans une période qui voit l'érosion et le délitement du pouvoir en Occident, l'Empire romain d'Orient apparaît comme l'héritier du grand Empire romain. Le prestige du monde byzantin, première économie du monde occidental, rejaillit alors très certainement sur les produits qui en sont originaires, tel le vin. L'exotisme se teinte alors d'une possible nostalgie pour une puissance disparue, dont l'ivresse du vin pourrait encore contenir le souvenir lointain.

Il ne faudrait pas oublier non plus que le vin – alors utilisé pur (Petron, 1991) – servait au cours des sacrifices aux dieux et lors des cérémonies funéraires. Une partie de la religion des Romains polythéistes s'accomplissait en effet de manière strictement privée (Scheid, 2011). Le goût pour les vins lointains et exotiques peut apparaître, au Bas-Empire, comme un héritage du paganisme romain.

Le rôle du clergé et de ses élites est donc à prendre en compte. Les vins orientaux, dont on trouve quelques mentions chez Grégoire de Tours pour ne citer que lui (*Histoire des Francs*, III, 19 ; VII, 29 ; Pieri, 2002), vont participer à la mise en place du rituel chrétien de la messe, et l'on peut

s'interroger sur leur place dans les communautés religieuses ; s'agit-il de vin de messe ou de vin pour la table de l'élite du clergé ? On est en droit de penser que, ici aussi, l'association de la religion chrétienne et du droit romain, pour ne pas dire l'État, qui sert de base à l'Empire byzantin, pourrait avoir eu un effet sur le clergé. Luxe et prestige se mêlent à l'exotisme, et l'on semble là assez loin des valeurs chrétiennes, d'autant plus que les vins de Gaza pouvaient se prévaloir d'une origine fortement symbolique, la vigne poussant sur des territoires bibliques.

Enfin, les marques peintes sur les amphores orientales – quand elles sont lisibles – font parfois références à « Marie, mère du Christ », à la grâce de Dieu ou figurent un symbole chrétien (Pieri, 2005, p. 78-79 et 108). Cependant, on ne sait pas s'il s'agit d'une mention prophylactique ou d'un témoignage de l'implication du clergé dans le commerce. Il semble au moins que l'église ou certains de ces établissements échappaient en partie aux taxes et impôts grevant les transports des amphores et des produits de luxe.

Le vin, produit éminemment culturel, est, depuis son apparition, un solide marqueur social porteur de multiples interprétations. Luxe et exotisme semblent indémêlables pour les crus orientaux. S'y ajoute peut-être, de la part du clergé comme des civils, une façon de revendiquer, dans un syncrétisme opportuniste, l'héritage romain et la soumission à la chrétienté, que ne peut manquer d'incarner l'Empire byzantin, surtout dans un siècle fort troublé par les Wisigoths, qu'il s'agisse du sac de Rome en 410 ou de la querelle opposant les Wisigoths ariens aux chrétiens orthodoxes. L'exotisme des vins orientaux rimerait alors avec une nette revendication mêlant politique et religion, tout au moins dans un territoire qui voit la mise en place du royaume wisigothique centré à Toulouse.

Qu'en est-il des exemples régionaux ?

Si nous revenons sur les trois sites régionaux, on observe, pour la vaisselle associée aux amphores orientales, principalement le service de table, un petit luxe local. En effet, le corpus se régionalise et on note une absence d'importations. À Toulouse et Beauzelle, c'est la DSP qui figure sur les tables, avec des productions toulousaines et quelques apports de l'Aquitaine ou du Languedoc. Il faut insister sur la quasi-absence des sigillées orientales ou africaines (quelques tessons pour l'ensemble du territoire). À Toulouse, même les lampes sont plutôt imitées qu'importées d'Afrique du Nord, avec notamment un atelier identifié et une production de lampes DSP grises jusqu'ici inédite.

Les témoignages d'apports lointains se limitent donc aux amphores, avec par contre une gamme variée des produits alors commercialisés : poissons et sauces de poissons d'Espagne et du Portugal ; huile et peut-être vin d'Afrique ; vin d'Orient. On s'interrogera alors sur les témoins de l'activité

vinicole à Beauzelle. Si celle-ci est bien contemporaine de l'arrivée d'une amphore de Gaza, on pourrait y voir la coexistence d'un vin quotidien produit localement et d'un vin de luxe à l'exotisme certain, réservé aux grandes occasions et destiné à afficher sa richesse, son statut et sa culture. C'est donc très certainement l'exotisme et le luxe qui étaient ainsi achetés beaucoup plus que le vin lui-même. Nous sommes là au cœur de cette dialectique entre étranger et familier dont procède l'exotisme, tel que le définit Anaïs Fléchet (Fléchet, 2007, p. 25). Ce n'est finalement que du vin, mais du vin d'Orient, car c'est cela qui compte et permet que se « déguiste la distance », selon la belle formule de Victor Segalen (cité dans Fléchet, 2007, p. 24). Quant aux autres produits importés, incapables de rivaliser avec la part symbolique et culturelle du vin, ils n'offrent que peu de prise à l'exotisme.

Aborder l'aspect religieux, à partir des quelques amphores présentes sur les sites de consommation, en dehors de la proximité d'un édifice ou d'objets culturels, reste très délicat. À Beauzelle, cependant, un baquet en bois d'if (puits B) pourrait évoquer un contexte religieux ou funéraire (Veyssière *et al.*, 2009, p. 63-64). Quant à l'Hermès de marbre, élément de balustrade d'un bassin ou d'un jardin, il pourrait également appartenir à un enclos funéraire, témoin de cérémonies d'hommages et de rites difficilement perceptibles par l'archéologie. Ces hypothèses ne sont pas à écarter, d'autant plus que les amphores de Gaza sont régulièrement retrouvées lors de fouilles de groupe épiscopal, en France ou en Suisse (Pieri, 2005, p. 113-114). Le vin de Gaza est-il alors à considérer comme un vin de messe exotique, une boisson pour Dieu qui ne manquerait pas de symbolique et de prestige, car originaire de la région où apparaît le christianisme ?

Cependant, on ne retrouve pas de marqueurs chrétiens dans la vaisselle associée. Les poinçons à motifs chrétiens sur la DSP sont absents sur les sites mentionnés et restent rarissimes, voire inexistantes régionalement. On note aussi l'absence de sigillée africaine à décor chrétien, et seule une lampe d'Afrique du Nord [ill. 4g] avec un motif qui pourrait témoigner du développement du monothéisme peut être signalée. Par contre, les fouilles du square Charles-de-Gaulle à Toulouse, en 1996, ont livré une lampe de production locale figurant Jonas et la baleine.

Produits luxueux, sûrement coûteux, les amphores orientales, et surtout le vin qu'elles contenaient, sont assurément un gage de distinction et ne peuvent que faire partie de phénomènes d'ostentations, dans un cadre privé, lors de banquets, ou dans des cérémonies religieuses, vraisemblablement comme vin de messe. Quoi qu'il en soit, c'est bel et bien dans le gosier des hommes que ce vin finissait, et ce sont eux, et seulement eux, qui donnaient de l'importance à ces crus orientaux.

Il est plus délicat de préciser s'il s'agit d'un goût

pour les produits lointains – exotiques – ou d'un goût pour la culture lointaine – l'exotisme, notion apparue beaucoup plus tardivement. On note une importation de denrées solides ou liquides préférentiellement aux produits manufacturés, bien qu'on ne puisse préciser la part de la vaisselle métallique, seule vaisselle véritablement de luxe. On peut donc considérer que l'ivresse est plus importante que le flacon, que le vin que l'on boit est plus important que l'amphore qui le contenait (et qui restait sûrement en cuisine). Ceci irait donc plutôt dans le sens d'un goût pour les produits exotiques.

À l'opposé de cet aspect qui peut sembler bien matérialiste, on se doit de souligner le caractère éminemment culturel du vin, surtout quand il s'agit d'un produit oriental. Parmi tous les produits importés, le vin est en effet le plus porteur d'exotisme, car le plus empreint de symbolique et de culture. Soumis à de multiples préparations, servant de médicament, de vin de messe ou de marqueur social, avec une consommation ritualisée, il est loin d'être un produit parmi d'autres. À travers lui, c'est bien une culture qui s'absorbe, et le christianisme a très bien récupéré et recyclé cet aspect de la boisson. On ne peut cependant pas préciser la part de « byzantisme » qui entre dans cette consommation et ce qui ressort des mœurs locales avec leur lot d'interprétation et de réinvention culturelle.

L'archéologie : écrire le passé au présent

On peut considérer que l'archéologie témoigne elle-même d'un goût pour l'exotisme – pas toujours reconnu – en étudiant des cultures plus ou moins anciennes et donc plus ou moins différentes. La coupure temporelle ne peut se franchir autrement que par la fouille, contrairement à la coupure spatiale ou géographique, aujourd'hui aisément franchissable. Au quotidien, l'archéologue doit faire passer ses découvertes dans le domaine du connu, du déjà connu. C'est-à-dire passer de l'immédiat, du contemporain, du sans histoire (puisqu'à peine sorti de terre) au passé (Olivier, 2008). Il s'agit de verser de l'actualité dans l'histoire, comme on verse des archives. Reste à établir la frontière, pas toujours très marquée entre l'inconnu – le mal connu – et l'exotique, sans même parler du goût pour les cultures lointaines – l'exotisme donc – plus ou moins inconscient chez l'archéologue.

Les amphores orientales sont longtemps restées méconnues et mal identifiées, d'autant plus que leur période de production, le Bas-Empire, souffrait d'un certain discrédit. Aujourd'hui, la connaissance progresse, de nombreuses variantes sont apparues, et l'on peut souligner l'évolution toute positive de la recherche qui se traduit au quotidien par une meilleure reconnaissance des formes et des provenances.

Ainsi, le corpus d'étude augmente et l'on note une meilleure prise en compte de ces conteneurs

sur les sites de consommation. Vin oriental, amphores byzantines, les termes aujourd'hui employés traduisent d'ailleurs cette reconnaissance et un prestige mêlé d'exotisme.

Mais mieux cerner le commerce et les usages des vins orientaux ne suffit pas à en faire un produit courant et banal. L'augmentation des connaissances n'empêche pas ces conteneurs, et surtout leur contenu, de rester des produits exotiques. Il en est ainsi pour l'archéologue qui, dans son quotidien, a plus souvent affaire à des produits de fabrication locale, comme pour les consommateurs d'alors pour qui la même remarque s'applique pleinement. On observe, au contraire, une régionalisation du corpus de vaisselle de table et de cuisine au Bas-Empire.

Il est beaucoup plus délicat d'évoquer l'exotisme. Certainement présent chez le scientifique, même s'il se défend de n'étudier que des témoins de la vie quotidienne, il est difficile à généraliser pour les consommateurs de vins orientaux. L'aspect culturel du vin, souligné par les anthropologues pour toutes les civilisations et les époques, ne permet pas de faire pencher la balance. Car si l'attrait pour Byzance est perceptible à travers la consommation des vins orientaux, cette consommation elle-même se fait ici et maintenant en Gaule, dans une vaisselle locale et selon des formes et des rites autochtones.

Alors, si les amphores orientales sont exotiques, elles sont aussi ouverture à l'exotisme. Boire du vin c'est, à toutes les époques, s'abreuver à la culture ou plutôt aux cultures, que l'on nomme cela l'Empire ou la mondialisation. Preuve que l'étiquette compte depuis longtemps tout autant que le breuvage.

Références bibliographiques

- ORIBASE, 1851 : *Collection médicale*, in *Ceuvres*, t. I, Paris, Imprimerie nationale, 753 p.
- PLINE L'ANCIEN, 1999 : *Histoire naturelle*, Paris, Gallimard (coll. Folio classique, 3090), 432 p.
- SÉVILLE I. DE, 2010 : *Etymologiae*, livre XX, Paris, Les Belles Lettres (coll. Auteurs latins du Moyen Âge), 180 p.
- TOURS G. DE, 1995 : *Histoire des Francs*, Paris, Les Belles Lettres (coll. Classiques de l'Histoire de France au Moyen Âge), 356 p.
- VENANCE F., 1996 : *La vie de Saint Martin*, in *Ceuvres*, Paris, Les Belles Lettres (coll. des Universités de France, série latine), 278 p.
- BONIFAY M., 2004 : *Études sur la céramique romaine tardive d'Afrique*, Oxford, Archaeopress (coll. BAR International Series, 1301), 521 p.
- BORIE C., 2011 : *Lexotisme dans la littérature latine de Plaute aux écrivains augustéens*, Thèse en science de l'Antiquité, Université de Limoges.
- FLÉCHET A., 2007 : « L'exotisme comme objet d'histoire », *Hypothèses*, n° 1, p. 15-26.
- LAPART J., PETIT C., 1993 : *Carte archéologique de la Gaule : 32. Gers*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 354 p.
- MARAVELA-SOLBAKK A., 2009 : « Byzantine Inventory List of Food Provisions and Utensils on an Ashmolean Papyrus », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 170, p. 127-146.
- OLIVIER L., 2008 : *Le sombre abîme du temps. Mémoire et archéologie*, Paris, Seuil, 306 p.
- PETRONE G., 1991 : « Le vin à Rome : les noms de la force », in FOURNIER D., D'ONOFRIO S. (DIR.), *Le ferment divin*, Paris, Maison des sciences de l'homme (coll. Ethnologie de la France, 12), p. 181-188.
- PIERI D., 2002 : « Marchands orientaux dans l'économie occidentale de l'Antiquité tardive », in RIVET L., SCIALLANO M. (DIR.), *Vivre, produire et échanger : reflets méditerranéens. Mélanges offerts à Bernard Liou*, Montagnac, éd. Monique Mergoil (Archéologie et histoire romaine, 8), p. 123-132.
- PIERI D., 2005 : *Le commerce du vin oriental à l'époque byzantine (V^e-VII^e siècles). Le témoignage des amphores en Gaule*, Beyrouth, Institut français du Proche-Orient (coll. Bibliothèque archéologique et historique de Beyrouth, 174), 329 p.
- PIERI D., 2007 : « Amphores de Méditerranée orientale durant l'Antiquité tardive (IV^e-VII^e s.) : régions de production et commerce vers la Gaule », *Gallia*, vol. 64, p. 149-152.
- SCHEID J., 2011 : *Quand faire, c'est croire. Les rites sacrificiels des Romains*, Paris, Aubier, 348 p.
- VEYSSIERE F., VIERS C., MARTY P., BRUXELLES L., GENEVIÈVE V., GEORGES P., CAZES D., 2009 : « L'occupation antique du Barricou à Beauzelle et l'ensemble funéraire de Grand-Noble à Bagnac (Haute-Garonne) », *Mémoire de la société archéologique du Midi de la France*, t. LXIX, p. 15-68.